

## RÉTRIBUTIONS - CONVENTION COLLECTIVE APTP-APASQ

En vigueur du 11 mars 2009 au 11 mars 2010

### Cachets minimums - incluant 25 représentations

0 à 80 places		81 à 174 places		175 à 499 places et tournée		500 places et plus	
Décors	2 064,48 \$	Décors	2 295,00 \$	Décors	2 637,72 \$	Décors	4 587,96 \$
Costumes	2 064,48 \$	Costumes	2 295,00 \$	Costumes	2 637,72 \$	Costumes	4 587,96 \$
Éclairages	1 377,00 \$	Éclairages	1 491,24 \$	Éclairages	1 605,48 \$	Éclairages	2 295,00 \$
Son	1 377,00 \$	Son	1 491,24 \$	Son	1 605,48 \$	Son	2 295,00 \$

### Redevances minimums - dès la 26<sup>e</sup> représentation

0 à 80 places		81 à 174 places		175 à 499 places et tournée		500 places et plus	
Décors	45,90 \$	Décors	51,61 \$	Décors	51,61 \$	Décors	91,80 \$
Costumes	45,90 \$	Costumes	51,61 \$	Costumes	51,61 \$	Costumes	91,80 \$
Éclairages	28,56 \$	Éclairages	34,40 \$	Éclairages	34,40 \$	Éclairages	52,02 \$
Son	28,56 \$	Son	34,40 \$	Son	34,40 \$	Son	52,02 \$

### Taux horaire minimum - services rendus (non prévus au contrat) après la 1<sup>re</sup> représentation

Décors	25,00 \$
Costumes	25,00 \$
Éclairages	25,00 \$
Son	25,00 \$

### Déductions et contribution sur toutes les rétributions

Cotisation syndicale	4% déduction
CSAS part concepteur	5% déduction
CSAS part producteur	13% contribution

### Pour les concepteurs non membres de l'APASQ

Permis de travail	5%
-------------------	----

Pour tous les détails, référez-vous à la convention collective APTP-APASQ